

Lettre à Dédé

Je m'souviens, Dédé, quand on était mômes,
Tu t'battais toujours pour oui ou pour non.
C'est toi qui prenait la têt' des monomes.
Ma mère aimait bien t'voir à la Maison.

T'avais du courage, t'étais franc, limpide,
Tu mettais ton cœur dans tout c'que tu f'sais.
Tu m'écris maint'nant qu'tu penses au suicide.
Qu'est-c'qui s'passe Dédé, qu'est-c' que tu t'es fait?

T'as butté du nez sur de grosses misères,
Sur tout's les saltés qui traînent dans la vie.
Et t'as pris des ch'mins où y'a pas d'lumières,
Les ch'mins d'l'habitude où l'on crèv' d'ennui.

Tu t'lèves et tu t'couches et puis tu t'relèves,
T'es comme une horloge qu'on r'monte le matin.
Si seul'ment t'avais trouvé un bout d'rêve,
Pour t'y accrocher ne s'rait-ce que d'un' main!

Sans rêves dans la vie, Dédé, tu vas t'perdre,
Fiche-toi un' passion quelque part dans l'corps,
Alors tu verras qu'la vie est superbe
T'auras d'un seul coup des matins en or.

Dis-toi: « Je suis pauvre et en bas d'l'échelle
«J'peux pas êtr' plus p'tit, ni plus dédaigné,
«Mais j'ai deux bonn's mains, un' foi tout' nouvelle
«Donc j'ai rien à perdre et tout à gagner. »

Fixe-toi un but, et puis pars et marche,
Marche, marche encore, marche sans arrêt.
Craqu'tes os, grelotte, crèv' de faim mais marche,
Ton r'pos sera d'voir le ch'min déjà fait.

Y'aura des raisons qui t'diront « arrête »
«Prends un peu d'repos, t'as droit aux beaux jours »
Continue d'marcher, ne tourn' pas la tête.
Les gens qui s'reposent se posent pour toujours.

Les beaux jours bien sûr, faut les voir sans doute,
Mais on les voit mieux quand on est debout,
Les gens qui se couchent sur l'bord de la route,
Ne voient les beaux jours que par le dessous.

Mais laiss' dans ton cœur un' porte grande ouverte,
Faut qu'la charité puiss' toujours entrer.
Il faut que ton cœur soit un' fleur offerte,
Si tu veux r'cevoir, faut d'abord donner.

Alors tu verras, comm' monte un' bell' flamme,
Monter dans ton cœur un' grande et bell' joie,
De ces joies immenses, qui vous inond'nt l'âme,
Et qui font pleurer sans qu'on sach' pourquoi.

Il y a cinq ans, un soir, en Afrique,
Un Pèr Blanc m'a dit tout c'que j'te dis-là.
Le vent dans les dun's faisait d'la musique,
Et j'l'entends encore en écrivant ça.

Le Pèr Blanc est mort. De lui, il me reste
Le souv'nir des mots qu'il a prononcés.
Je te les redis, Dédé, et j'te souhaite
Du fond de mon cœur, une belle année! ...

de Robert LAMOUREUX
décédé le 28 octobre 2011

L'écho de Montailleux

Bulletin communal de Présilly - numéro 64 - décembre 2011



Vous trouverez dans ce numéro de Noël un poème de Robert Lamoureux, poète populaire des années 60, qui vient de décéder.

Pourquoi donc ? Parce que, depuis ces années d'émerveillement, les temps ont bien changé, parce que nous sommes entraînés par le doute, et qu'au travers de la nostalgie de la « Lettre à Dédé », il y a toute l'espérance des vies difficiles, toute la force des utopies et la certitude que l'espoir n'est jamais mort, sauf à y renoncer soi-même.

Je renouvelle le souhait que chaque habitant puisse développer ses racines sur cette terre rurale et déjà urbaine de Présilly. Notre commune, nos villages tentent de construire un espace à dimension humaine. Les structures que le Conseil municipal développe, maille après maille, n'y suffisent pas. Il y faut aussi de l'investissement humain.

Nous vivons localement dans la grande banlieue d'une ville riche, et sommes ainsi entraînés dans un tourbillon de développement effréné. Chacun l'alimente, en bénéficie et en souffre. Dans les équipements, les constructions, le flot des voitures... notre espace de repos et de respiration se rétrécit. Nous avons choisi de vivre à la campagne et progressivement l'on construit la ville à la campagne ! Paradoxe...

Je vous invite déjà à la rencontre de notre communauté en début d'année, le *vendredi 20 janvier 2012* sous le titre « les vœux du maire » afin de revisiter cette année 2011 qui se termine.

Je souhaite que les mois et les années qui viennent s'appuient sur les capacités des personnes que vous êtes toutes et tous, à maintenir le tissu social. Au travers des choix de gouvernance de 2012, il nous faut préserver l'unité de vision de notre civilisation. La solidarité et un niveau suffisant de justice sont nos bases pour vivre ensemble.

Je souhaite à tous, grands et petits un bon et un joyeux Noël et, pour 2012, une bonne et heureuse année.

le Maire,

Alain BULLAT

Compte-rendu des conseils municipaux

Eau :

- Attribution du marché de travaux de protection des captages d'eau potable : après une mise en concurrence des entreprises, le Conseil municipal attribue le marché à l'entreprise Sassi, pour la somme de 54 90.0 € HT.

Finances :

- Souscription d'un emprunt sur le budget Eau : afin de financer les travaux de protection des captages de Montailoux, le Conseil municipal décide de souscrire un emprunt de 35 000 € auprès de la Caisse d'Epargne, au taux fixe de 4,51 % sur 15 ans.

- Subventions aux associations : les subventions suivantes sont votées pour l'année 2011 :

ASSOCIATION	MONTANT	ASSOCIATION	MONTANT
US du Châble	600	Scouts de St-Julien	50
Tennis Club du Châble	150	Arc-en-Ciel	100
VTT club de Montailoux	100	De l'ombre à la lumière	50
Vélo club St-Julien	400	Ecole à l'hôpital	50
Chorale du Châble	100	Emmaüs	50
Basket club de St-Julien	100	Club de Gym du Genevois	100
Harmonie du Châble	100	Alzheimer 74	50
Aumônerie de St-Julien	50	Centre L. Bérard	100
La Salévienne	100	Familles de traumatisés crâniens	50
Bibliothèque du Châble	200	Banque alimentaire	150
Aînés de Montailoux	310	Comité départemental de handisport	100
VMEH	100	Préd'Zouille	500
Groupe d'intervention et de secours 74	50	Lutte contre la faim dans le Genevois	150
Amicale des donneurs de sang	100	Asso des parents d'élèves	700
MJC de Viry	3000	Amicale des Ombelles	50
Union Départementale des Combattants d'Afrique du Nord	100	Club d'athlétisme de Saint-Julien	100
Trait d'union vers l'intégration des handicapés	100	Locomotive	50

Urbanisme :

- Détermination du taux de la Taxe d'aménagement : le Conseil municipal décide de fixer le taux à 5% (cf. p.5).

- Prolongation du délai de réalisation de la requalification du Chef-Lieu : En raison du retard pris dans la réalisation de ce projet, les services de l'Etat qui suivent l'allocation des subventions du 1% Paysage et Développement ont accepté de modifier le calendrier de réalisation qui était imposé dans la convention de financement. Une première tranche doit donc commencer pour l'été 2012, et la fin de l'opération doit avoir lieu en juin 2015 au plus tard.

Ressources humaines :

- Recrutement d'un agent technique en contrat aidé : le Conseil municipal décide de recruter, à partir du 1er mars 2012 et pour 8 mois, un agent technique en Contrat d'Accompagnement dans l'Emploi (CAE), aidé à 70% par l'Etat.

Un point sur les travaux

Travaux en cours

- Enfouissement des lignes aériennes à Beauregard et au Chef-Lieu :

La finition de la tranche de Beauregard a pris un peu de retard en raison de difficultés liées à des droits de passage, mais le problème est résolu et l'éclairage public est opérationnel. Les anciens poteaux seront enlevés en dernier lieu.

Au Chef-Lieu, les travaux ont débuté fin novembre. Malgré la complexité des travaux en raison des nombreux réseaux déjà présents sous la chaussée, l'opération devrait être terminée pour juin 2012 (avec le gaz).

- Aménagements de voirie à Pomier/Mikerne :

Le marquage au sol est réalisé. Il reste à faire les aires de croisement et à poser les cache-conteneurs et panneaux d'affichage.

- Aménagements de voirie au Petit-Châble :

Le marquage au sol a été réalisé presque en totalité, à l'exception des portions de route trop sales pour être peintes. L'entreprise viendra terminer son travail lorsque la pluie aura lavé la chaussée.

- Construction du hangar technique :

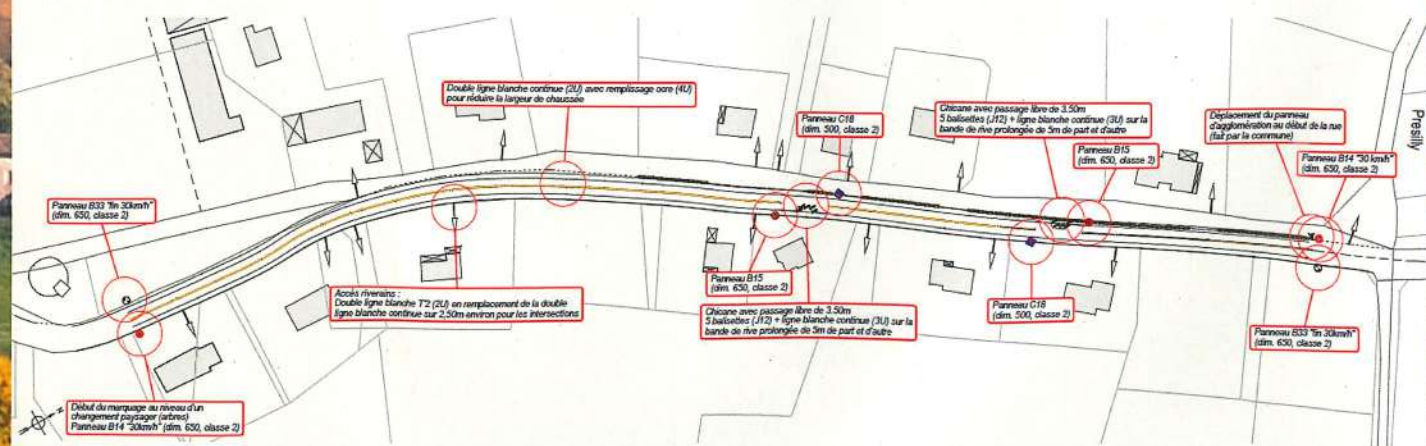
Le terrassement est terminé, et la maçonnerie bien avancée.

Un point sur les projets

- **Aménagements de voirie à Beauregard** : une fois les travaux d'enfouissement des lignes achevés, la Commune souhaite procéder à l'aménagement de la route de Beauregard afin de ralentir la circulation, comme cela avait été demandé par les riverains lors de la réunion de quartier organisée en début de mandat. Après étude de différentes options, il est prévu de tracer une ligne ocre centrale, de créer une chicane, et de limiter la vitesse à 30km/h entre le réservoir de Feigères et le chemin Sous les Prés. Par ailleurs, des arbustes seront plantés entre la route et la voie cyclable afin de rétrécir visuellement l'espace.

Enfin, le tronçon situé entre le chemin Sous les Prés et la RD 18 sera limité à 50 km/h.

Ces travaux seront réalisés courant 2012.



Le projet d'aménagement de la route de Beauregard

- **Requalification du Chef-Lieu :** L'enquête publique préalable à déclaration d'utilité publique s'est déroulée du 30 novembre au 22 décembre derniers. Le commissaire enquêteur a désormais un mois pour rendre son rapport, puis le Préfet prendra un arrêté de déclaration d'utilité publique, et un arrêté de cessibilité. Dans le même temps, la commune préparera la passation des marchés de travaux afin de pouvoir commencer la première tranche pour l'été 2012.

- Focus -

La nouvelle fiscalité de l'urbanisme

Jusqu'à maintenant, les personnes qui construisent une maison doivent acquitter la Taxe Locale d'Équipement (TLE), ainsi que plusieurs autres taxes annexes (il y en a 9). La TLE revient en partie à la Commune, et sert à participer au coût des équipements et réseaux desservant la construction.

A partir du 1er mars 2012, toutes ces taxes sont remplacées par une taxe unique : la Taxe d'Aménagement. Elle ne sera plus calculée en fonction de la Surface Hors Œuvre Nette (SHON) mais de la surface de construction, qui comprend notamment les vides sanitaires, combles et caves...

Le taux de cette taxe a été fixé par le Conseil municipal à 5%. Il s'appliquera à toutes les constructions dont le permis de construire sera déposé après le 1er mars 2012. Plus d'information sur : <http://www.developpement-durable.gouv.fr/Reforme-de-la-fiscalite-de-l.html>

- Un peu de civisme -

Chaque chose à sa place

Nous rappelons que les **déchets verts** (herbe, feuilles, branches...) ne doivent pas être déposés dans les conteneurs d'ordures ménagères, mais portés en déchetterie (elle n'est quand même pas bien loin).

Par ailleurs, cet hiver, la **neige** déblayée des parkings et allées privés ne doit pas atterrir sur la route ! Il ne sert à rien que la Commune paye un entrepreneur pour déneiger si les habitants sabotent ensuite son travail en remettant de la neige sur la chaussée...

Merci de votre contribution à la vie collective.

- Saviez-vous que... -

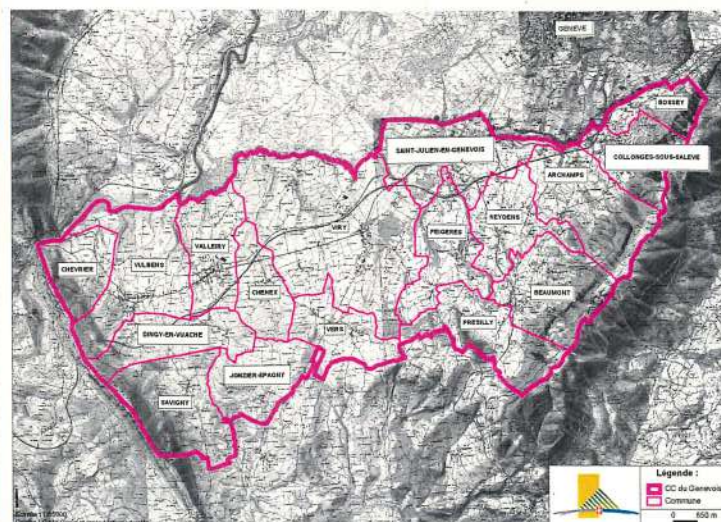
... la pluviométrie à Présilly est anormalement basse cette année ?

	2006	2007	2008	2009	2010	2011
Janvier	39	125	103	117	93	60
Février	90	163	40	66	123	26
Mars	151	107	193	112	127	27
Avril	126	17	168	55	31	25
Mai	107	136	90	42	157	52
Juin	24	152	141	117	83	118
Juillet	37	145	99	95	13	158
Août	149	161	96	98	140	49
Septembre	76	33	235	78	53	72
octobre	91	34	69	36	43	52
Novembre	65	81	97	159	143	18
Décembre	58	163	179	192	90	?
	1.013 mm	1.317 mm	1.510 mm	1.167 mm	1.086 mm	(657) mm

Intercommunalité

La révision du SCOT du Genevois est lancée, vous serez sollicités !

• Le Schéma de Cohérence Territoriale est un document d'urbanisme qui détermine un projet de territoire permettant d'encadrer l'organisation territoriale à l'échelle de l'intercommunalité, en s'imposant aux documents d'urbanisme de chaque commune (POS, PLU).



Le périmètre du SCOT du Genevois

• Le nouveau SCOT comprendra un diagnostic, un Projet d'aménagement et de développement durable (PADD), un document d'orientation et d'objectifs (DOO). Une évaluation environnementale garantira la prise en compte des enjeux spécifiques dans ce domaine.

• Une large concertation sera ouverte pour que chacun d'entre vous prenne connaissance de l'avancement de cet important dossier et puisse exprimer ses avis. Le site Internet <http://www.cc-genevois.fr/territoire/scot.htm> mettra à votre disposition les documents validés. Des réunions publiques aux étapes-clés seront organisées pour que vous puissiez faire part directement de vos avis et de vos souhaits, bien en amont de l'enquête publique.

• Où trouver l'information ?

- Au siège de la CCG, les documents validés sont mis à disposition du public.
- Des informations régulières sont mises en ligne sur le site internet de la CCG : <http://www.cc-genevois.fr/territoire/scot.htm>
- A lire : Le Dossier SCOT dans Porte Sud Magazine, le journal de la Communauté de Communes du Genevois (Prochain numéro : en décembre dans vos boîtes aux lettres).

• Comment transmettre vos remarques ?

Des registres de concertation du public sont à votre disposition au siège de la CCG et dans les Mairies des 17 communes membres.

• Comment participer à l'élaboration du SCOT ?

Vous serez informés, sur le site internet de la CCG et par voie de presse, des réunions publiques organisées à chaque étape de la révision du SCOT.

Etat-civil

Naissances

- Yanis PAPADOPOULOS est né le 12 novembre
- Esteban MARTI, fils d'Alexandra et Guillaume, est né le 28 octobre
- Benoît SCHNYDER, fils d'Anne et Xavier, est né le 31 octobre

Décès

- Albert GREFFIER est décédé le 11 novembre

Vie des associations

RécréA

L'association RécréA : au service des familles pour le plus grand bonheur des enfants !

Cela fait maintenant quatre années que l'association RécréA existe dans le paysage associatif des communes de Présilly et de Beaumont.

RécréA, association membre de la fédération Familles Rurales de Haute-Savoie, gère notamment le centre de loisirs du même nom qui accueille les enfants de 3 à 11 ans tout au long de l'année, aussi bien les mercredis que durant les petites et les grandes vacances scolaires (en journée ou en demi-journée).

Afin de toujours mieux répondre aux besoins des familles de nos communes, le centre ouvre ses portes durant **les vacances de Noël** du 19 au 23 décembre.

Le clown "You-You" viendra amuser nos enfants le 21 décembre 2011.

Cet exemple illustre le dynamisme et l'enthousiasme de l'équipe d'animation dirigée par Mme Joëlle Blanc toujours prompte à organiser des activités à la fois ludiques et éducatives pour le plus grands bonheur de nos enfants.



Les inscriptions pour les vacances scolaires ou pour les mercredis peuvent se faire les jeudis de 17 à 19 heures au centre de loisirs (88, route du petit-châble à Présilly). N'hésitez pas à consulter le site web de l'association **RécréA** pour de plus amples informations :

<http://www.famillesrurales.org/beauumont-presilly>

N'hésitez pas non plus à nous contacter pour toute question complémentaire au :

04 50 38 52 83 ou encore au 06 30 68 80 87

Originellement créée afin de prendre en charge les enfants de nos communes pendant le temps périscolaire, l'association **RécréA** a depuis élargi son champ d'activité avec notamment **RécréA'bou**, un atelier parents/enfants de 0 à 3 ans. L'atelier fonctionne cette année avec le pôle médico-social du Conseil Général. Pour plus d'informations, rendez-vous sur le site de l'association :

<http://www.famillesrurales.org/beauumont-presilly>

RécréA

88, route du petit-châble
74160 Présilly
04 50 38 52 83
06 30 68 80 87



Lettre à Dédé

Je m'souviens, Dédé, quand on était mômes,
Tu t'battais toujours pour oui ou pour non.
C'est toi qui prenait la têt' des monomes.
Ma mère aimait bien t'voir à la Maison.

T'avais du courage, t'étais franc, limpide,
Tu mettais ton cœur dans tout c'que tu f'sais.
Tu m'écris maint'nant qu'tu penses au suicide.
Qu'est-c'qui s'passe Dédé, qu'est-c' que tu t'es fait?

T'as butté du nez sur de grosses misères,
Sur tout's les sal'tés qui traînent dans la vie.
Et t'as pris des ch'mins où y'a pas d'lumières,
Les ch'mins d'l'habitude où l'on crèv' d'ennui.

Tu t'lèves et tu t'couches et puis tu t'relèves,
T'es comme une horloge qu'on r'monte le matin.
Si seul'ment t'avais trouvé un bout d'rêve,
Pour t'y accrocher ne s'rait-ce que d'un' main!

Sans rêves dans la vie, Dédé, tu vas t'perdre,
Fiche-toi un' passion quelque part dans l'corps,
Alors tu verras qu'la vie est superbe
T'auras d'un seul coup des matins en or.

Dis-toi: « Je suis pauvre et en bas d'l'échelle
«J'peux pas êtr' plus p'tit, ni plus dédaigné,
«Mais j'ai deux bonn's mains, un' foi tout' nouvelle
«Donc j'ai rien à perdre et tout à gagner. »

Fixe-toi un but, et puis pars et marche,
Marche, marche encore, marche sans arrêt.
Craqu'tes os, grelotte, crèv' de faim mais marche,
Ton r'pos sera d'voir le ch'min déjà fait.

Y'aura des raisons qui t'diront « arrête »
«Prends un peu d'repos, t'as droit aux beaux jours »
Continue d'marcher, ne tourn' pas la tête.
Les gens qui s'reposent se posent pour toujours.

Les beaux jours bien sûr, faut les voir sans doute,
Mais on les voit mieux quand on est debout,
Les gens qui se couchent sur l'bord de la route,
Ne voient les beaux jours que par le dessous.

Mais laiss' dans ton cœur un' porte grande ouverte,
Faut qu'la charité puiss' toujours entrer.
Il faut que ton cœur soit un' fleur offerte,
Si tu veux r'cevoir, faut d'abord donner.

Alors tu verras, comm' monte un' bell' flamme,
Monter dans ton cœur un' grande et bell' joie,
De ces joies immenses, qui vous inond'nt l'âme,
Et qui font pleurer sans qu'on sach' pourquoi.

Il y a cinq ans, un soir, en Afrique,
Un Pèr Blanc m'a dit tout c'que j'te dis-là.
Le vent dans les dun's faisait d'la musique,
Et j'l'entends encore en écrivant ça.

Le Pèr Blanc est mort. De lui, il me reste
Le sou'v'nir des mots qu'il a prononcés.
Je te les redis, Dédé, et j'te souhaite
Du fond de mon cœur, une belle année! ...

de Robert LAMOUREUX
décédé le 28 octobre 2011

L'écho de Montailleux

Bulletin communal de Présilly - numéro 64 - décembre 2011

